

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 12/04/2022

Date de convocation : 05/04/2022	Conseillers en exercice : 14
Date affichage : 21/04/2022	Conseillers présents : 10 + une procuration

Présents : VILATTE ALAIN, VERGNE-RODRIGUEZ ANNIE, ROULLAND YANNICK, LEYMARIE CHRISTIAN, SOARES DIAS JOSÉ, DUBOIS ARNAUD, LOPEZ MAGALI, LEBLATIER DIDIER, VERGNOLLE NATHALIE. TEILLAC GERARD

Absents excusés : CAPMAS-REBOUSSOU BRIGITTE, ROULLAND MARIE-CLAUDE, VAN DEN OSTENDE PASCALESCANDELLA ERIC,

Mme VAN DEN OSTENDE Pascale a donné procuration à Mme LOPEZ Magali

Mr DUBOIS Arnaud a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

Ordre du jour :

- COMPTE DE GESTION 2021 COMMUNE ET REGIE
- BUDGET 2022 REGIE ET COMMUNE
- EMPLOYÉS COMMUNAUX : temps de travail, recrutement d'un accompagnateur dans le bus,
- QUESTIONS DIVERSES

N° 2022-04-01- Régie de transports scolaires : compte de gestion 2021

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité Approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2021.

N° 2022-04-02- commune : compte de gestion 2021

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité Approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2021.

N° 2022-04-03- budget 2022 régie de transport scolaire

LE CONSEIL MUNICIPAL, Vu le projet de budget primitif 2022

Après en avoir délibéré, APPROUVE le budget primitif 2022 arrêté comme suit :

- **Dépenses et recettes de fonctionnement** : 12 106,66€
- **Dépenses et recettes d'investissement** : 42 398,20€.

N° 2022-04-04- budget 2022 COMMUNE

LE CONSEIL MUNICIPAL, Vu le projet de budget primitif 2022

Après en avoir délibéré, APPROUVE, à 9 voix pour et 2 abstentions, le budget primitif 2022 arrêté comme suit

- **Dépenses et recettes de fonctionnement** : 588 821,00 €
- **Dépenses et recettes d'investissement** : 665 738,00 €.

N°2022-04-05 : temps de travail de l'agent d'entretien à mi-temps.

Monsieur le maire informe l'assemblée que l'agent d'entretien à mi-temps a demandé une diminution de son temps de travail pour convenance personnelle.

Le conseil municipal, après délibération,

- Considérant que le service de transport scolaire n'existe plus et que de ce fait les heures de conduite et d'entretien du bus sont disponibles pour d'autres tâches soient environ 550 heures par an,
⇒ Accepte de modifier le temps de travail du poste d'agent d'entretien à mi-temps pour un poste d'agent d'entretien de 8 heures par semaine.

N°2022-04-06 : création poste accompagnateur bus scolaire

Monsieur le maire informe l'assemblée que pour des raisons de sécurité, la région Nouvelle aquitaine recommande fortement de mettre en place à notre charge, pour tous les véhicules de plus de 9 places, un accompagnateur sur toute la durée du service.

La Région accompagnera financièrement cette obligation en subventionnant, les collectivités.
Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, décide de prévoir à la rentrée prochaine un accompagnateur de transport scolaire, charge la commission personnel d'organiser ce poste et Mr le maire des démarches de recrutement.

N°2022-04-07 : autorisation de balisage des chemins de randonnée du Pays de Fénelon

Dans le cadre du projet de création du GR du Pays de Fénelon,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- AUTORISE le passage des randonneurs sur son territoire selon les tracés présentés en annexe ;
- AUTORISE le balisage des itinéraires conformément aux préconisations de la FFRP.
- S'ENGAGE à informer la Communauté de communes du Pays de Fénelon de toute fermeture des itinéraires, en transmettant une copie des arrêtés municipaux ;
- AUTORISE le Maire à signer tout document en lien avec la présente délibération.

DIVERS

Planning des permanences pour le bureau des votes du 2nd tour de la présidentielle.

Sécurité RD 56 au niveau du camping : les écluses mises en place provisoirement en 2021 ont été enlevées. La commission voirie se réunira le 13/04/2022 pour faire le bilan de cette expérience et voir ce qui peut se mettre en place.

Achat d'un broyeur d'occasion un rendez-vous va être pris pour aller en voir un.